

ATELIER 12 : PARCOURS EN AVEUGLE

Consignes:

Les binômes doivent être respectés.

Les binômes doivent faire un parcours en aveugle

- le guidage ne se fait qu'avec la voix

- il faut faire le tours de 4 plots numérotés dans l'ordre du parcours tiré au sort

Pour qu'un parcours soit validé:

- les 2 élèves de chaque binôme doivent passer en aveugle sur un parcours différent.

- ils ne doivent toucher **aucun obstacle (sinon retour à la case départ)**

- Possibilité que les 2 binômes passent en même temps.

Chaque parcours réalisé rapporte 10 points

Avant de commencer sur le parcours, le "guide" tire au sort un des nombreux parcours possibles. "L'aveugle " ne connaît pas le trajet à faire.

Atelier 12 : Hindernislauf mit verbundenen Augen

Du musst den Lauf mit deinem Partner durchführen.

Der Partner muss sich nur per Stimme vom anderen Partner führen lassen.

Du musst die Hindernisse umgehen und diese dürfen nicht berührt werden.

Es ist möglich, dass zwei Mannschaften gleichzeitig den Parcours durchlaufen.

Der Sehende muss am Anfang des Laufs die Nummer des Parcours ziehen.